

Forum Belge pour la Prévention et la Sécurité Urbaine

Echange de bonnes pratiques par la création de réseaux professionnels

Introduction

Le Forum Belge pour la Prévention et la Sécurité Urbaine (F.B.P.S.U) est une asbl au service des villes et communes développant des programmes de prévention et de sécurité.

Le F.B.P.S.U est la composante belge du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine, qui rassemble 350 villes européennes qui ont décidé d'échanger leurs expériences sur la sécurité urbaine.

Bénéficiant d'une reconnaissance nationale (point focal belge du réseau européen pour la prévention de la criminalité) et internationale via le Forum Européen, le FBPSU a comme objectifs d'améliorer et de professionnaliser l'ensemble des métiers et programmes mis en place dans le cadre d'une politique de prévention.

Le Conseil d'Administration du Forum Belge est composé des Bourgmestres de 9 villes représentant les 3 régions du pays. La gestion quotidienne est assurée par un secrétariat.

Création de groupes de travail spécifiques

La professionnalisation et l'échange de pratiques développées depuis quelques années par le Forum Belge et différents « métiers de la sécurité », nécessitent la création de réseaux professionnels spécifiques.

Définition

Réseau professionnel : réseaux d'agents communaux et/ou d'agents subventionnés dans le cadre d'une politique de prévention communale désireux de mener une réflexion en vue d'améliorer leurs pratiques professionnelles.

Reconnaissance

- Le Forum se propose de soutenir les réseaux professionnels ayant reçu un ou des mandat(s) de leur ville.
- S'il le juge utile, le Forum peut solliciter l'un ou l'autre réseau afin d'étayer une problématique ou un phénomène particulier ou initier tout autre groupe de réflexion.
- Les réseaux sont reconnus par le Forum Belge après acceptation par le Conseil d'Administration ou son secrétariat et sur base d'un projet proposé par un référent local, régional ou national.

- Le référent local du réseau a pour mission de faire régulièrement rapport au secrétariat (à son initiative ou à celle du réseau).
- L'appartenance à un réseau se fait en accord avec le Bourgmestre et sous son autorité.
- Le réseau professionnel s'engage à défendre la philosophie de travail développée dans le cadre des Plans stratégiques de sécurité et de prévention et du Plan de Prévention de Proximité, notamment : une approche intégrée et intégrale menée à partir du niveau local (prévention – répression – suivi), principe de subsidiarité dans l'action, projets de prévention sociale et technique (actions sur les causes d'insécurité et ses symptômes).
- Le Réseau professionnel s'engage à ne parler ou représenter le FBPSU et inversement que s'il a reçu un mandat écrit préalable.
- Toute interpellation de ces réseaux doit être adressée au Président. Ce dernier relaie ces démarches vers les personnes concernées et informe du suivi.
- Le réseau veillera à informer systématiquement le Forum Belge de ses travaux, s'il le juge opportun, il transmet copie des procès verbaux de ses réunions ;
- Le groupe de travail sera invité à présenter le résultat de ses travaux lors de l'Assemblée générale du F.B.P.S.U.

Offre du Forum Belge

- Un soutien des villes membres dans les prises de position ou la défense des dossiers ;
- Un colloque annuel sur un thème d'actualité et des séminaires;
- Des échanges de pratiques nationales et internationales ;
- Un site Web avec notamment des rubriques thématiques;
- Un espace de réflexion sur les défis de la sécurité urbaine.

Le Président
ou son Délégué,

Pour le réseau,